
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales *

SOUS-AMENDEMENT

proposé par

M. Evrard

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

SOUS-AMENDEMENT

**à l'amendement n° 1
(Doc. 36 (2014-2015) – N° 19)**

Dans l'amendement n° 19 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « aux points 1° et 2° » sont remplacés par les mots « aux points 2° et 3° ».

JUSTIFICATION

Il s'agit d'un amendement technique.

Y. EVRARD